

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mai 2023

**Mme MARQUEZ**



*Notaire*



Ecrit par Echo du Mardi le 22 mai 2023



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 22 mai 2023 sous réserves d'incidents**



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE  
Notaires Associés  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 Robion  
ENVOI EN POSSESSION**

Suivant testament olographe en date du 25/11/2015, Mme Constance **MARQUEZ** veuve CHABAS, née à LE THOR (Vse) le 30 juillet 1932, en son vivant demeurant à LE THOR (Vse) EHPAD Les Cigales a consenti un leg universel. Consécutivement à son décès survenu à LE THOR (Vse) le 5 octobre 2022, ce

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mai 2023

testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Laurence ROCHETTE, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 10/05/2023, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence ROCHETTE, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.